

Concours infirmier (IFSI)



NOUVELLES MODALITES D'INSCRIPTION A L'ECOLE D'INFIRMIER (ES)

ATTENTION

Admission en IFSI : deux voies à ne pas confondre

1- La voie de la formation initiale

- Vous êtes en terminale et aurez 17 ans au plus tard au 31 Décembre de cette année
- Vous êtes déjà étudiant et souhaitez vous réorienter vers les études de soins infirmiers
- Vous souhaitez reprendre des études

CANDIDATEZ SUR PARCOURSUP

La voie sur la formation continue

- Vous êtes en activité (vous avez un emploi ou êtes à la recherche d'un emploi) et avez cotisé au moins 3 ans à un organisme de protection sociale
- Vous êtes aide-soignant ou auxiliaire de puériculture et souhaitez vous engager dans la voie de la promotion professionnelle

CANDIDATEZ DIRECTEMENT AUPRES D'UN IFSI DE VOTRE CHOIX

CANDIDATS NEOBACHELIERS - BACHELIERS - EN POURSUITE D'ETUDES

La sélection se fera via la plateforme PARCOURSUP.

Découverte de la plateforme : 20/12/2018 au 22/01/2019

Inscription et formulation des vœux : **22 /01 au 14 Mars 2019**, inscription gratuite.

Confirmation des vœux : **15/03 au 3/04/2019**.

Examen des dossiers PARCOURSUP : **du 3 avril à mi-mai 2019**.

Réception des réponses : **15/05 au 19/07/2019**

CANDIDATS AS/AP ET CANDIDATS RELEVANT DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

Les candidats aides soignants, auxiliaires de puériculture justifiant de 3 ans d'expérience professionnelle (soit 4821 heures).

ET

Les candidats relevant de la formation professionnelle continue ou candidats en reconversion professionnelle non titulaires du BAC justifiant d'une durée minimum de 3 ans de cotisation à un régime de protection sociale à la date d'inscription (soit 4821 heures).

INSCRIPTION

- ▶ Candidats AS-AP : retrait des dossiers d'inscription auprès de l'IFSI de Mont de Marsan sur le site internet du Centre Hospitalier de Mont de Marsan **à partir du 22 janvier 2019 et ce jusqu'au 14 mars 2019.**
- ▶ Candidats de Formation professionnelle continue : retrait des dossiers d'inscription auprès de l'IFSI de Mont de Marsan et sur le site internet du Centre Hospitalier de Mont de Marsan **à partir du 22 janvier 2019 et ce, jusqu'au 14 mars 2019,** + possibilité **EGALEMENT** pour les candidats bacheliers de s'inscrire par le biais de la plateforme PARCOURSUP.
- ▶ Montant des droits d'inscription à la sélection : 120 euros (non remboursables quel que soit le motif)

EPREUVE (S) DE SELECTION

▶ Candidats AS-AP

Date de sélection unique pour la région académique : **9 avril 2019 de 10 h à 12h** - Etude de 3 situations professionnelles.

Lieu de la sélection : CFPS de MONT DE MARSAN.

▶ Candidats Formation professionnelle continue

- Dates de sélection unique pour la région académique pour l'écrit : **9 avril 2019 de 10h à 11h** (30 minutes de calculs simples et 30 minutes de français) - *Lieu de la sélection : CFPS de Mont de Marsan*

- Dates de sélection unique pour la région académique pour l'oral : **du 9 avril à partir de 14h au 12 avril 2019** - *Lieu de l'entretien : dans l'IFSI de votre choix prioritaire.*

RESULTATS DES SELECTIONS : 3 MAI 2019 à 9h

Nombre de places disponibles : 33 places

- ▶ Calendrier et modalités d'accès en IFSI
- ▶ Liste des 14 IFSI de l'académie de Bordeaux

Pour toutes informations complémentaires : cfps@ch-mdm.fr

CENTRE HOSPITALIER DE MONT DE MARSAN

Avenue Pierre de Coubertin BP 417

40024 Mont-de-Marsan Cedex

Tél. : (33) 05 58 05 10 10

Fax : (33) 05 58 05 10 01

Email : **Contact**

<http://www.ch-mt-marsan.fr/acceder-aux-concours-retrait-de-dossiers/concours-infirmier-ifs-518.html>